

## **Compte rendu de l'Assemblée générale du 31 janvier 2016 de la Cie de l'Atelier Provisoire.**

### **Présents**

Anne Horst par téléphone (présidente).

Bernard Cassignard (trésorier), Josette Barry, Pierre Chaveau, Jeff et Christine Meekel , Joelle Couetard, Laure Dallet et Dominique Garras .

Excusés et donnent pouvoir : Edith Cassignard, Josette Touzet, Sylvie Betin, Régine Guionie.

### **Bilan Moral**

Après lecture du CR de l'assemblée constituante, Dominique et Laure font le bilan moral de la première année d'existence de l'AP (Atelier Provisoire) :

- 26 lectures, dont deux créations en 19 lieux différents (particuliers, théâtres, maison de retraite).
- 850 spectateurs sur l'année.
- Le spectacle qui a tourné le plus est « Du vent dans mes mollets » de R Moussafir, c'est aussi celui qui a été le plus intéressant au niveau de la recette. Cela est explicable car il touche un plus grand public et demande peu de place en terme d'espace. De plus il fait appel à des émotions variées, peut donc être proposé dans de nombreux lieux.
- Les lieux dans lesquels nous avons été les mieux accueillies étaient ceux dans où les hôtes puisaient le public dans leur propre réseau. L'investissement organisationnel était vraiment partagé ; ces lieux seront donc sollicités de nouveau pour la prochaine programmation.
- L'expérience au Petit Théâtre n'a pas été une réussite financière mais a été riche d'enseignements. Nous avons décidé de retenter l'expérience hors période de Novart et en sollicitant des personnes pouvant activer leur réseau pour remplir chaque soirée : une personne par soirée, procéder par délégation, par relais .
- Le partenariat avec la Brasserie St Léon de Créon a été stoppé pour des raisons éthiques. Les conditions d'écoute étaient impossibles pendant le service, et l'interruption du service pendant la lecture refusée par le propriétaire des lieux. Mais pourquoi pas proposer des lectures le dimanche, jour de fermeture de la brasserie.

En résumé, fortes des expériences de cette première année, nous décidons de proposer aux nouveaux accueillants une « charte » d'accueil avec des engagements minimums : 30 personnes par soir environ. Nous déployons trop d'énergie et de temps à mettre en place des spectacles pour des recettes trop faibles (50 euros) pour une soirée. Nous devons donc partir sur des engagements de principe avec les hôtes, afin que la soirée soit une réussite pour chacune des parties. Nous devons aussi démarcher de nouveaux lieux, et sollicitons les personnes présentes autour de la table.

Pierre Chaveau propose son lieu pour recevoir notre création « Les gens » et faire venir les auteurs.

Joëlle Couetard propose aussi de nous accueillir chez elle.

Nous cherchons aussi de nouveaux textes, facilement proposables dans des lieux différents. Pierre propose de revisiter Alphonse Allais « Le bal des incohérents », ainsi que Cioran .

Joëlle propose aussi « Les caractères » de La Bruyère.

Nous allons donc nous « replonger » dans ces auteurs.

AA



### **Abonnement**

Nous proposons aussi de mettre en place un système d'abonnement – 10 lectures – ou 5 lectures, avec une programmation établie par avance. Cette proposition est bien accueillie par les participants à AG.

### **Projet *Chemin de Faire***

Avancement du projet :

**1/ Travail à la pré-programmation de la saison 1 du *Chemin de Faire*.** Constitution d'un répertoire des artistes professionnels de la région (rencontre des artistes en vue de lectures dans leurs ateliers en 2016-2017). RDV avec le viticulteur dont le château se situe en bordure du tronçon de piste investi (Château Castelneau – Loïc de Roquefeuil). Accord de principe sur une collaboration.

### **2/ Rencontres et demandes de subventions avec les collectivités locales :**

#### ***Mairies :***

RDV avec les communes de Lestiac, Haux, Espiet, St Léon, St Pierre de bat, Latresne, Sauveterre de guyenne, Targon : Accueil positif du projet.

Participation financière au Projet (sous réserve de vote en conseil municipal) : communes de Haux, Targon, St Léon, Sauveterre.

#### ***CDC de Créon (compétence lecture)***

Rencontre du vice-président pour présentation du projet le 11/12/2015

En attente de proposition de Rv pour mise en place demande de subvention

RDV le 5 février 2016 avec Mme Solaire et Mme Bernard

#### ***CDC de Targon***

RDV avec Mme Deladerriere et M Brun le 21/01/2016. RDV positif, réponse attendue mi-février 2016.

#### ***CDC des Portes de l'Entre-deux-mers***

RDV avec la municipalité de Latresne le 4/12/2015

Prise de contact téléphonique avec Mme Isabelle Girard (05 56 20 80 98) en charge de la culture

Relancés le 15/01/2016

En attente de proposition de RV

#### ***CDC des Vallons de l'Artolie***

Mail à Mme Scott pour demande de RDV envoyé le 14/12, relancée le 18/12/2015 et encore relancée le 15/01/2016.

En attente de proposition de RDV

#### ***La Région***

Dépôt de demande de subventions faite à La Région et RDV prévu avec Mme Lafenêtre le 12/02/2016 décalé au 22 mars 2016.

#### ***Pays Cœur-entre-deux-mers***

Demande de subventions Européennes via le projet Leader : RDV téléphonique le 4 décembre avec Mme Bancelin et M Rey, RDV le 18 décembre avec M Rey pour explication fonctionnement projet leader et procédures à mettre en place. Nous sommes actuellement en cours de demande de devis.

AH

**3/ Concernant la DRAC**, nous avons fait une demande de RDV auprès de Sylvie Minvielle (conseillère Politiques Culturelles Transversales et Territoriales)

Le point bloquant pour le moment est le caractère innovant de notre projet par rapport à la réglementation en vigueur et l'autorisation de peindre sur la piste.

Après deux rencontres avec Cyril Clément (responsable du réseau routier au service technique de la Gironde), très favorable à notre projet, il apparaît que la réglementation du marquage au sol sur la piste cyclable ne favorise pas notre action culturelle.

Une demande de rendez-vous auprès des services culturels (Isabelle Dexpert et Eric Desgaret) et techniques (Francis Perrier) est faite afin de trouver, de concert, une prise de décision autorisant la mise en peinture de la piste ...

Pierre précise qu'il ne fera pas de concession quant à la teneur artistique du projet.

Josette propose d'indiquer par un panneau artistique « *attention œuvre artistique* » ce qui peut être proposé pour répondre aux restrictions quant à la dangerosité de l'inscription sur la piste.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité (présents + pouvoirs) soit : 13 voix

Nous passons au rapport financier, et à la présentation des comptes par Bernard, trésorier :

**Bilan financier**

Avant la présentation des comptes par Bernard Cassignard (trésorier),

Laure précise qu'elle continuera à faire fonction cette année encore d'administratrice.

Cette première année, les payes et les déclarations correspondantes ainsi que l'archivage papier ont été confiés à la comptable de l'association Ouistiti Circus, mise à disposition pour quelques heures selon une convention signée entre la Cie et Ouistiti.

La mise en place de ce partenariat a été laborieuse.

Depuis janvier 2016, une autre personne a pris le relai : Sandrine. Une remise à plat a été faite avec elle. Au vue de l'évolution de la réglementation donnant obligation de télétransmettre les fiches de paye par un logiciel d'état trop coûteux pour nos moyens, il a été décidé d'externaliser cette partie vers une entreprise spécialisée : It's Showtime.

Pour cette deuxième année, Sandrine s'occupera d'archiver les documents It's showtime version papiers, Laure en version Mail.

Sandrine tiendra à jour la comptabilité de la Cie selon les données et mouvements financiers communiqués par Laure.

Une mise à jour de la convention de partenariat qui nous lie à cet emploi est à réactualiser avec Oustiti.

L'objectif pour cette année est de libérer du temps pour l'artistique et la mise en place du projet Chemin de Faire.

Pour information, la licence entrepreneur du spectacle a été obtenue.

La demande de Rescrit fiscal est à mettre en place.

AH

CR de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2016 de la Cie de l'Atelier Provisoire.

Bernard Cassignard a donc présenté les comptes qui sont excédentaires (+ 1726.18 €) et ne suscitent aucune question.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité (présents + pouvoirs) soit : 13 voix

Ils sont consultables sur simple demande.

Nous procédons enfin à l'élection du bureau.

La présidente exprime clairement le fait qu'elle maintient son mandat jusqu'à la fin de la deuxième année mais que si une personne plus près du siège de l'atelier veut prendre le relai, il lui semble que ce soit plus opportun ; une personne qui pourrait remplir pleinement sa fonction en nous accompagnant aux réunions institutionnelles par exemple.

Nous la remercions de maintenir son mandat, et mettons en avant que Josette Touzet, qui se présente comme vice-présidente pourra la seconder efficacement. Elle redit sa position et le bureau procède à l'élection.

**Résultat du vote du bureau à l'unanimité (présents + pouvoirs) soit : 13 voix**

Anne Horst reste donc présidente.  
Josette Touzet vice-présidente  
Bernard Cassignard trésorier

La séance se clôture vers 18h30.

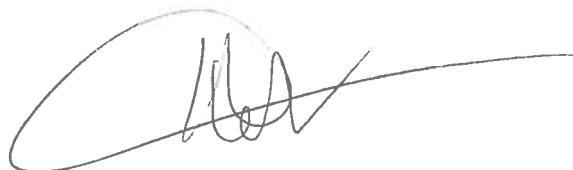
Nous partageons ensuite un moment goûteux et convivial.

Fait à Créon,

Le 26 février 2016.

Certifié conforme

Anne Horst  
Présidente de la  
Cie de l'Atelier Provisoire



AH